

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS N° 01-01/2025**

Objet : Conclusion de la convention ANCV pour le Programme Seniors en Vacances.

L'an deux mil vingt-cinq et le 5 février à 18 heures 30 minutes, le Centre Communal d'Action Social de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de monsieur LARUE Fabrice, Président.

Présents : Mrs, Mmes Fabrice LARUE – Christelle ROBIN – Josianne ANGE – Jean-Marie WOZNIAK – Cathy VEY-FARCE – Anne-Marie GRANGER – François AUROUX – Danielle ROBERT – Annie DUBAR – Marie-France TRINEAU – Daniel LANGA – Marie-Hélène JUVENON – Laura BERBEL – FAURE Jacqueline – Philippe SALATA.

Absents excusés : Colette CHIODI

Absents : PAYEN Pascal

Procurations : Colette CHIODI à DUBAR Annie

ROBIN Christelle a été élue secrétaire de séance.

- ♦ Vu le code général des collectivités territoriales,
- ♦ Vu les délibérations précédentes portant conclusion d'une convention avec l'ANCV pour le Programme Seniors en Vacances,
- ♦ Vu le projet de convention présenté,

Considérant qu'il est important pour le CCAS de mettre en place à nouveau, pour l'année 2025, un partenariat avec l'ANCV afin de participer au Programme Seniors en Vacances 2025 et d'organiser une nouvelle fois un séjour pour les personnes de plus 60 ans domiciliées sur la commune qui le souhaitent.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE la vice-présidente à conclure une nouvelle convention avec l'ANCV pour l'année 2025 dans le cadre du programme seniors en vacances.

AUTORISE la vice-présidente à effectuer toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution du contrat.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du CCAS soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 7 février 2025

**Le Président
Fabrice LARUE**



**Le secrétaire de séance
Christelle ROBIN**

Christelle Robin